DIPLÔME

Mastère spécialisé (label conférence des grandes écoles) Santé publique

Code : MS0900A



Niveau d'entrée : Bac + 5
Niveau de sortie : Aucun
ECTS : 75

Déployabilité
Formation initiale : Formation pouvant être suivi par des étudiants
Package : Formation pouvant se suivre en s'inscrivant à un "package" (groupe d'enseignements indissociables)

Objectifs pédagogiques

Depuis 15 ans, l'Institut Pasteur et le Cnam mettent en commun leur expertise au sein d'une même Ecole de santé publique. La complémentarité des enseignements du Cnam (biostatistique, risque non infectieux, analyse des politiques de santé, économie et droit de la santé) et de l'Institut Pasteur (épidémiologie, risque infectieux) garantit une formation de haut niveau et un ancrage professionnel solide. Le Mastère Spécialisé bénéficie également d'un partenariat avec l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) via la participation des élèves au Cours International d'Epidémiologie Appliquée (IDEA) donné à l'EHESP à Rennes.
L'École Pasteur-Cnam délivre un diplôme de Mastère Spécialisé de Santé publique accrédité par la Conférence des grandes écoles (CGE).

Compétences et débouchés

Le Mastère Spécialisé de Santé Publique confronte les étudiants aux grands thèmes de la santé publique et aux grands enjeux de santé mondiale. L'objectif est de maîtriser les concepts d'analyse quantitative (épidémiologie et biostatistique) tout en se familiarisant avec l'élaboration, la gestion et le

financement des politiques de santé. Cette expertise est cruciale pour former les futurs acteurs de la santé publique, dans les institutions publiques, les organismes de santé, la recherche, les organisations non gouvernementales, etc. Face aux multiples défis de santé publique tels que les maladies cardiovasculaires, le cancer, les maladies neuro-dégénératives, les maladies infectieuses émergentes, les enjeux climatiques et environnementaux, l'organisation des soins, les inégalités sociales, etc., il est nécessaire de former des experts ayant une compréhension approfondie et globale des méthodes, principes et dynamiques de santé publique. A l'issue de la scolarité, les étudiants doivent :

- maîtriser les grands principes de l'épidémiologie (mesure du risque, mesure de l'association entre une maladie et ses déterminants, types d'études épidémiologiques et détection des biais) ;
- utiliser aisément les outils statistiques de l'analyse de données biomédicales (description des variables, tests d'hypothèse, comparaison de groupes, modèles prédictifs et analyse multivariée) ;
- connaître la démarche d'évaluation quantitative des risques sanitaires liés à l'environnement (général et professionnel), à l'alimentation, aux produits de santé, aux installations industrielles, etc. ;
- comprendre les fondements des politiques de santé, connaître les éléments constitutifs des systèmes de santé, et être en mesure d'établir les éléments de différences selon les pays ;
- être familiers de l'histoire de la santé publique, ses déterminants, ses grands modèles, ainsi que des fondements éthiques de la santé ;
- avoir acquis les concepts de base de l'économie, du droit, de la communication et de la sociologie appliqués à la santé ;
- connaître les grands enjeux de santé publique à l'échelle nationale et planétaire.

Méthodes pédagogiques

Les enseignements théoriques, couplés à des mises en application en travaux dirigés et travaux pratiques sur matériels et logiciels métiers permettront une professionnalisation rapide. L'espace numérique de formation du Cnam (Moodle) permet à chaque enseignant de rendre accessible des ressources spécifiques à ses enseignements. Des modalités plus détaillées seront communiquées au début de chaque cours.

Prérequis et conditions d'accès

Prérequis : niveau Bac+5 (Master 2)
Le Mastère spécialisé de l'Ecole Pasteur-Cnam s'adresse à toute personne titulaire d'un Bac +5 ou équivalent dans des domaines variés : études de médecine, pharmacie, vétérinaire, biostatistique, sciences politiques ou économiques, management de la santé, ingénierie, etc.
Diplômes d'accès :

- diplôme de médecine, pharmacie, vétérinaire, ou étudiants ayant validé un 2ème cycle d'études médicales, vétérinaires, pharmaceutiques ou odontologiques ;
- diplôme de 3ème cycle (doctorat) habilité par les autorités universitaires ;
- diplôme d'ingénieur habilité par la Commission des Titres d'Ingénieurs ;
- diplôme d'une des écoles de management titulaires habilités à délivrer le grade de Master ;
- diplôme d'une école de statistiques (ENSAI, ISUP, INA ou diplômes jugés équivalents) ;
- diplôme professionnel cohérent avec le niveau Bac + 5 ou permettant la présentation de certains grands concours nationaux (ENA, ENSP...) tel que figurant dans la liste arrêtée par la Conférence des Grandes Écoles ; diplôme étranger équivalent aux diplômes français exigés ci-dessus.

Les candidats devront constituer un dossier de candidature comprenant :

- une lettre de motivation ;
- un CV détaillé ;
- la copie d'une pièce d'identité ;
- la copie du diplôme Bac+5 ou équivalent ;
- deux lettres de recommandation.

Merci d’envoyer votre dossier de candidature complet par voie électronique à l'adresse : ecole-pasteur@cnam.fr.
Les dossiers envoyés avant le 15 avril seront examinés par le Comité Pédagogique lors d'une première session fin avril (pour une réponse début mai). Les dossiers transmis après le 15 avril seront examinés lors d'une seconde session mi-juin (pour une réponse début juillet).
Attention, un nombre croissant de cours est délivré en anglais. Une bonne maîtrise de la langue est donc nécessaire pour suivre le Mastère.
Contactez-nous !
Retrouvez toutes les informations sur le Mastère spécialisé et de nombreux témoignages d’anciens élèves sur le site : http://ecole-pasteur.cnam.fr.
Pour suivre l’actualité de l’École Pasteur-Cnam de santé publique, rendez-vous sur notre page LinkedIn : https://www.linkedin.com/company/84972767/.
Pour toute question, n’hésitez pas à nous contacter à l’adresse : ecole-pasteur@cnam.fr.

MENTIONS OFFICIELLES

Date d'enregistrement au RNCP
01/09/2024

Date de l'échéance de l'enregistrement au RNCP
31/08/2030

Mots-clés

- Santé : gestion
- Marché de la santé
- Santé publique
- Epidémiologie
- Econométrie de la santé
- Outils statistiques d'épidémiologie
- Evaluation des politiques de santé
- Biostatistique
- Sécurité sanitaire

Informations complémentaires

Type de diplôme
Mastère spécialisé (label conférence des grandes écoles)

Code NSF
331 - Santé

Formacode
Épidémiologie [43009]

Code du parcours
MS0900A

URL externe
https://ecole-pasteur.cnam.fr/

Modules d'enseignement

- → Biostatistique
- → Épidémiologie
- → Grands principes et pratiques actuelles de santé globale
- → Santé globale
- → Sciences sociales et santé
- → Sécurité sanitaire
- → Stage et mémoire

Blocs de compétences

Un bloc de compétences est constitué d'un ensemble d'Unités qui répond aux besoins en formation de l'intitulé du bloc.
Les unités ci-dessus sont réparties dans les Blocs de compétences ci-dessous.
Chaque bloc de compétences peut être validé séparément.
Information non disponible, pour plus d'information veuillez contacter le Cnam